



FLASH

D'INFORMATION

RH

2 février 2021

Cette publication informe les salariés de la société Latécoère SA en France dans le cadre du projet de réorganisation annoncé le 25 septembre 2020.

Le processus de négociation et de consultation ayant débuté le 30 septembre dernier s'est achevé par un CSE qui s'est tenu le 29 janvier et par la signature d'un accord majoritaire le 1er février.

Le projet prévoit désormais :

- la suppression de 246 postes
- 158 propositions de modifications du contrat de travail pour motif économique
- la création de 33 postes, en plus des 32 postes actuellement vacants

L'accord est maintenant déposé à la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) pour validation.

Les modalités pratiques de la mise en œuvre du PSE, l'agenda des différentes étapes, et les spécificités de ce dispositif feront l'objet d'une communication, dès lors que l'accord aura reçu la validation de la DIRECCTE.

Le PIC et les consultants de BPI group sont par ailleurs à nouveau à la disposition des salariés qui souhaitent envisager un départ volontaire pour les accompagner dans leur projet au 0 800 710 647.

Pourquoi recevez-vous ce flash d'information ?

Vous recevez cet e-mail car vous êtes salarié(e), intérimaire ou stagiaire du groupe Latécoère en France (sociétés LATElec SAS et Latécoère SA). Vous pouvez demander à recevoir ces flashes d'information directement sur votre e-mail privé en adressant votre demande à RHinfo@latecoere.aero, et en précisant votre nom, prénom, site de rattachement et matricule. Toute autre demande adressée à cet e-mail ne pourra pas être traitée. Pour toute question, rapprochez-vous directement de votre manager. Retrouvez également ces flashes d'information sur la page web www.latecoere.aero/RHinfo (accessible depuis tout appareil). Toute diffusion externe est prohibée.

LATÉCOÈRE